



La Garance
Voyageuse
48 370 St-Germain-de-Calberte



Ligue
des **droits de
l'Homme**



LETTRE OUVERTE A MR EDOUARD PHILIPPE, 1^{er} MINISTRE

PARIS, LE 27 FEVRIER 2020

Copie : Mr le Ministre de l'Intérieur, Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, Mr le
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

DISSOUDRE LA CELLULE DEMETER EST INDISPENSABLE POUR APAISER LES RELATIONS AVEC LE MONDE PAYSAN

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons pris connaissance de la mise en place de la Cellule DEMETER, cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole, ainsi que ses déclinaisons territoriales. Après analyse des fondements et des objectifs de cette cellule, nous vous demandons instamment la dissolution de cette structure.

La présentation de l'état des agressions affectant les exploitants agricoles est un constat que nous ne pouvons que déplorer. Face à ces infractions, il est du devoir des services de l'Etat d'assurer la protection des citoyens, de tous les citoyens. Par contre, nous ne pouvons admettre qu'une profession, quelle qu'elle soit, puisse bénéficier de dispositions spécifiques. Le principe constitutionnel souligné par la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 affirme que la Loi « doit être la même pour tous, soit qu'elle punisse, soit qu'elle protège ». Aussi dénonçons-nous vivement que des moyens publics soient mis à la disposition préférentielle d'une branche professionnelle. Cette inégalité représente une injure pour les autres populations qui ne bénéficient pas des mêmes services spécifiques. Tous les citoyens doivent être traités de façon équitable.

Le périmètre d'activité de cette cellule constitue un autre sujet de questionnement. S'il est bien dans la mission des services du ministère de l'Intérieur de prévenir toute action pouvant conduire à la destruction, ou au vol de matériels, nous ne pouvons pas admettre que le domaine soit étendu à des « actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole (...) », comme vous l'annoncez dans le dossier de presse de création de cette cellule, mention dont le caractère général peut générer un usage extensif. Certaines organisations professionnelles s'en servent déjà pour mettre en cause ceux qui documentent et dénoncent les impacts de l'agriculture industrielle, voire mobilisent les citoyens par des moyens légaux. Par cette assertion, la création de cette cellule vise à criminaliser l'expression d'une opinion, ce qui est en contradiction avec le principe fondamental de liberté d'opinion, autre principe de base de notre République.

Les organisations signataires agissent en permanence pour accompagner et soutenir la transition agro-écologique, que nous avons toujours défendue dans toutes les instances concernées et en soutien permanent aux agriculteurs et à leur santé, à l'instar de centaines de milliers de citoyens qui dénoncent les dégâts de l'agriculture productiviste sur la santé, l'eau, les sols, la biodiversité, l'air et le climat. Les démarches de nos organisations s'inscrivent toujours dans un cadre légal et non violent, dans une démarche de défense de l'intérêt général.

Néanmoins nous constatons que les agressions se multiplient contre les défenseurs de la nature. Nous avons alerté la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire sur ce sujet, qui nous a répondu en renvoyant au cadre légal commun. Aussi sommes-nous étonnés qu'une tout autre réponse ait été apportée à des représentants de la profession agricole.

Par ces éléments factuels, nous dénonçons donc la mise en place de la cellule DEMETER qui met à disposition des moyens publics au service d'une profession, de façon discriminatoire, et par la présente vous demandons sa dissolution.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre plus haute considération.



Michel Dubromel, président de **France Nature Environnement**

Associations signataires :

Cécile Ostria,
directrice générale
de la **Fondation
Nicolas Hulot pour
la Nature et
l'Homme**

Gérard Caussimont,
président du **Fonds
d'Intervention Eco
Pastoral**

Hughes Ferrand,
président de **La
Garance
Voyageuse**

Alexandre Gannier,
président du
**Groupe de
Recherche sur les
Cétacés**

Bernard
Chevassus-au-
Louis, président de
**Humanité &
Biodiversité**

Allain Bougrain-
Dubourg,
président de la
**Ligue pour la
Protection des
Oiseaux**

Malik Salemkour,
président de la
**Ligue des Droits
de l'Homme**

Rémi Luglia,
président de la
**Société Nationale
de Protection de la
Nature**

Agnès Michelot,
présidente de la
**Société
Française du
Droit de
l'Environnement**

Isabelle Autissier,
présidente du
WWF

Benjamin Sourice
co-président de
Combat Monsanto

François
Veillerette,
président de
**Générations
Futures**

Eric Feraille,
président de **FNE
Auvergne-Rhône-
Alpes**

Hervé Bellimaz,
Président de **FNE
Bourgogne-
Franche-Comté**

Jean-Luc Toullec,
président de
FBNE

Samuel Senave,
président de **FNE
Centre-Val de
Loire**

Pascale Combettes,
président de **FNE
Grand Est**

Thierry Dereux,
président de **FNE
Hauts-de-France**

Muriel MARTIN-
DUPRAY, vice-
présidente de **FNE
Ile-de-France**

Simon Popy,
président de **FNE
Languedoc-
Roussillon**

Thierry de
Noblens,
président de **FNE
Midi-Pyrénées**

Joël Gernez,
président de **FNE
Normandie**

Isabelle Loulmet,
présidente de **FNE
Nouvelle-
Aquitaine**

Jean-Christophe
Gavallet,
président de **FNE
Pays de la Loire**

Gilles Marcel,
président de **FNE
PACA**

Klaus Waldeck,
président de **Poitou
Charentes Nature**

Direction
collégiale d'**U
Levante**

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 68 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook et Twitter (@FNEasso).